

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° 2008-3-4-5

Service consulté

FONDS D'ACTION CULTURELLE
SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport, de prendre acte des communications concernant 2 comités de suivi :

- Crac Alsace
- Atelier du Rhin

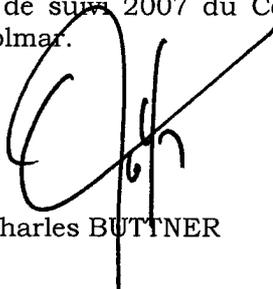
Comités de Suivi (annexe au rapport)

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de comités de suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels. Dans ce cadre, la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 6 février 2008, vous propose de prendre acte des communications relatives aux comités de suivi qui se sont tenus en 2007, concernant :

- le Centre Rhénan d'Art Contemporain à Altkirch (CRAC)
- l'Atelier du Rhin à Colmar.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et :

- prendre acte des informations relatives aux comités de suivi 2007 du Centre Rhénan d'Art Contemporain (CRAC) et de l'Atelier du Rhin à Colmar.


Charles BUTTNER

COMITES DE SUIVI**Commission de la Culture du 6 Février 2008**

Structures	Politique culturelle Ligne de soutien	Subvention allouée en 2007	Subvention prévue pour 2008	Observations
CRAC ALSACE Altkirch	Institutions et Lieux de Diffusion	63 000 €	68 700 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 18 octobre 2007
ATELIER DU RHIN Colmar	Institutions et Lieux de Diffusion	145 500 €	146 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de suivi du 02 octobre 2007

Centre Rhénan d'Art Contemporain Altkirch CRAC

**

Comité de suivi 18 Octobre 2007

Le CRAC, association de droit local (1908), est localisé à Altkirch dans des locaux mis à sa disposition par la Ville. C'est un centre d'art affilié à un réseau national. Il a une mission de recherche, d'expérimentation et de diffusion des arts plastiques et de l'art contemporain.

Des partenaires autour du CRAC :

Actuellement, le Département, l'Etat, la Région, la Ville d'Altkirch et le CRAC sont associés par une convention de partenariat 2006/2008 qui s'appuie sur le projet artistique et culturel de l'association axé sur :

- le soutien à la création, avec une attention à la diversité des tendances de l'art contemporain
- l'aménagement artistique et culturel du territoire, notamment au travers du dispositif de la commande publique
- les complémentarités, avec les politiques culturelles de ses financeurs
- le développement de synergies avec les autres acteurs du champ des arts plastiques et des pratiques émergentes
- l'élargissement des publics, à travers un accès facilité à l'art contemporain

Comité de suivi 2007

A l'instar des autres conventions de partenariat, le comité de suivi s'est réuni le 18 Octobre 2007 pour faire le point sur l'évolution du projet artistique et culturel du CRAC au cours de cette deuxième année de la convention.

Dans ce cadre, les différents partenaires ont pris acte :

A) ACTIVITE

- De la continuité du projet culturel dans un contexte de transition avec l'arrivée d'une nouvelle directrice début 2007
- Des projets de sensibilisation mis en œuvre notamment ceux en direction du jeune public et celui relevant de l'action sociale
- Des liens avec l'animation culturelle ou festive du territoire (Forêt Enchantée, festival du court métrage)
- Des passerelles avec d'autres disciplines artistiques (musique, chanson française)
- Des projets pédagogiques développés avec le lycée, les écoles...

Des données et statistiques relatives à l'activité :

- Fréquentation globale : 11 821 visiteurs dont 1 921 visites virtuelles sur le site Internet
- Fréquentation jeune public : 2 744
- visites guidées jeune public : 86
- classes accueillies : 64
- Expositions : 4 ("Nouveaux horizons", "So close, so away", "Beautiful people et la blessure secrète", "Les rives du pédiluve")
- Ateliers : vacances scolaires : 58 enfants et ateliers hebdomadaires : 739 enfants
- Partenariats avec les écoles, les collèges, les lycées, les instituts spécialisés (Ecole des tuileries et Saint Morand, SEGPA du collège Lucien Herr -Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté-, Lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch et IME de Lutterbach et Saint-André de Cernay)

B) PERSPECTIVES 2008

- 3 expositions
- Poursuite de l'activité et des actions entreprises en direction des scolaires
- Poursuite des ateliers en direction des enfants (hors temps scolaire)
- Projet d'aménagement du bâtiment sous maîtrise d'ouvrage de la ville d'Altkirch (électricité, chauffage, toiture, espace d'accueil)
- Projet d'aménagement d'une résidence d'artistes (en 2009)

C) ELEMENTS FINANCIERS

Rappel de l'engagement des partenaires /convention 2006/2008

Collectivités	2006	2007	2008
Département	52 500 €	63 000 €	68 700 €
Etat	102 570 €	114 006 €	125 552 €
Ville d'Altkirch :	98 630 € dont :	100 007 € dont :	101 405 € dont :
directes	39 012 €	39 792 €	40 588 €
indirectes	59 618 €	60 214 €	60 817 €
Région	57 163 €	62 881 €	68 654 €

Budget réalisé au 2 Octobre 2007

	Charges	Produits	Résultat
CRAC	310 863 €	339 894 €	+ 29 031 €

Budget prévisionnel 2008 : équilibre charges/ produits

Charges	119 407 €
Projet artistique et culturel	225 900 €
TOTAL	345 307 €

D) OBSERVATIONS :

Le projet artistique et culturel du CRAC s'inscrit dans les orientations culturelles du Département à la fois en terme d'élargissement des publics, (les expositions et notamment celle "les rives du Pédiluves" ayant trouvé une bonne audience auprès des publics) et aussi d'ancrage sur le territoire, à travers des liens développés avec les animations culturelles ou festives du territoire.

La fréquentation globale du site, en hausse, est un indicateur positif de l'intérêt du public pour le lieu. Le développement du site Internet, avec notamment la possibilité de visite virtuelle des expositions ainsi que le projet d'aménagement d'un espace d'accueil convivial dans les locaux du CRAC devraient conforter cette dynamique.

Par ailleurs, les comptes de l'association font état d'une bonne santé financière. Des financements européens pourraient être recherchés pour la mise en œuvre de projets associant des pays de l'Union Européenne.

En 2008, une évaluation sera réalisée par l'Etat pour le compte de l'ensemble des partenaires. Ses conclusions permettront d'appuyer la réflexion dans la perspective d'un nouvel accord à partir de 2009.

ATELIER DU RHIN

**

Comité de suivi 02 Octobre 2007

L'Atelier du Rhin, association de droit local (1908), est localisé à Colmar sur le site de l'ancienne "Manufacture". Cet établissement, labellisé «Centre Dramatique Régional » par le Ministère de la Culture assure une mission de production et création théâtrale et de formation professionnelle lyrique des Jeunes Voix du Rhin, structure décentralisée de l'Opéra du Rhin.

Des partenaires autour de l'Atelier du Rhin :

Actuellement, le Département, l'Etat, la Région, la Ville de Colmar et l'Atelier du Rhin sont associés par une convention de partenariat 2005/2007 qui s'appuie sur le projet artistique et culturel de l'association axé sur :

- le soutien à la création,
- la sensibilisation des publics
- l'inscription de son action dans les territoires

Ces objectifs devant s'illustrer par :

- le renforcement de la permanence artistique avec le développement de projets dans les écoles, les quartiers, le milieu rural, les instituts médico-spécialisés, avec des professionnels et des amateurs.
- l'accueil d'une résidence chorégraphique et le développement de projets dans ce cadre
- un regard renouvelé sur les créations, avec l'engagement d'un metteur en scène associé
- l'encouragement des résidences de création avec une place prépondérante pour les écritures contemporaines
- une attention particulière portée à la diffusion des spectacles et à l'élargissement des publics (communication, politique d'accueil)

Comité de suivi 2005/2007

A l'instar des autres conventions de partenariat, le comité de suivi s'est réuni le 2 Octobre 2007 pour faire le point sur l'évolution du projet artistique et culturel de l'Atelier du Rhin sur les trois années de la convention.

L'Etat, chef de file de la convention multi-partenariale, n'avait pas réuni le comité de suivi au cours des deux années précédentes.

Dans ce cadre, les différents partenaires ont pris acte :

A) ACTIVITE

- De la dynamique engagée par l'Atelier du Rhin dans le cadre d'un projet artistique et culturel identifié auprès de ses publics et enrichi par l'activité des Jeunes Voix du Rhin sur le site et dans les territoires
- Des projets mis en œuvre notamment ceux en direction des publics relevant de l'action sociale (quartier Ouest de Colmar, IME les Catherinettes, IMP Saint Joseph, foyer Sonacotra d'Ingersheim, foyer Espoir de Colmar)
- Des projets menés sur les territoires ruraux : Communauté de Communes du Ried Brun et Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé
- De l'impact positif pour leurs carrières, d'artistes accueillis à l'Atelier du Rhin : Pierre Guillois devenu directeur du Théâtre du Peuple à Bussang, Patrice Haggiag, Nouara Naghouche devenus artistes, metteurs en scène, Catriona Morrison, actrice permanente qui a créé sa propre compagnie
- Des ateliers développés avec le Lycée Camille See (Option Théâtre) l'IUFM, l'UHA, l'université Marc Bloch....

- Des investissements réalisés : gradins, combles, hall et espace bar, studios de répétitions pour les JVR
- Des données et statistiques relatives à l'activité :
 - 17 créations
 - 13 productions mises en scène, conçues par des artistes invités ou associés
 - 9 créations (dramatiques, lyriques et chorégraphiques) concernent des œuvres d'artistes vivants
 - 105 représentations, hors de la commune siège
 - Activité des JVR :
 - . 11 petites formes lyriques
 - . 7 récitals de midi
 - . 2 récitals décentralisés.
 - 32 ateliers de formation et d'initiation et actions de sensibilisation
 - fréquentation : taux moyen 80 %
 - Nombre d'abonnés moyen annuel en légère évolution : 1009
 - Nombre de spectateurs moyen annuel : 19 069
 - Mécénat à hauteur de 368 330 € notamment Timken, Capsugel, Alcan,
 - Ressources humaines 32 personnes (artistes inclus)

B) PERSPECTIVES 2008

- Poursuite de la saison engagée 2007/2008 (voir plaquette de la saison)
- Continuation de l'activité sur une trame identique à celle des années précédentes (diffusion, création, permanence d'artistes, ateliers, stages, partenariats
- Projet d'aménagement d'un bâtiment 8, route d'Ingersheim en maison d'artistes

C) ELEMENTS FINANCIERS

Rappel de l'engagement des partenaires /convention 2005/2007

Collectivités	2005	2006	2007
Département	132 000 € dont 25 000 € pour les JVR	138 500 € dont 26 500 € pour les JVR	145 500 € dont 27 500 € pour les JVR
Etat	766 555 €	766 555 €	766 555 €
Ville de Colmar	490 737 €	494 906 €	499 696 €
Région	373 196 €	380 660 €	388 273 €
Total	1 630 488 €	1 642 121 €	1 654 524 €

Budgets réalisés sur la période de la convention 2005/2007 au 2 Octobre 2007

Atelier du Rhin	2005			2006			2007		
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
CDR	2 009 596 €	2 002 162 €	- 7 434 €	2743 670 €	2768 984 €	+ 25 314 €	Clôture de l'exercice en cours		
JVR	534 713 €	539 250 €	4534 €	526 993 €	526 993 €	0 €	Clôture de l'exercice en cours		

En fin d'exercice 2006 :

La part du projet artistique par rapport aux charges de structures (masse salariale) **représente 54 %**

Résultat : excédent de 25 134 € (cumulé de 56 008 €)

la capacité d'autofinancement s'élevait à 74 187 €

Le fonds de roulement était de 60 067 €

Budget prévisionnel 2008 : équilibre charges/ produits au 30 Septembre 2007

CDR	2 374 322 €
JVR	608 875 €
TOTAL	2 983 197 €

D) OBSERVATIONS :

Les partenaires :

✓ ont pris acte :

- de la fin de mandat du directeur Matthew Jocelyn en juin 2008
- du recrutement, en mars 2008, d'un nouveau directeur par l'Association, la Drac et la Ville de Colmar
- des relations entre l'Opéra du Rhin et l'Atelier du Rhin qui devraient être clarifiées en 2008 pour la mise en œuvre du projet culturel des Jeunes Voix du Rhin
- de l'évaluation qui aurait du être lancée par la DMTS et qui ne sera pas réalisée
- de la proposition de l'Etat de labelliser l'Atelier du Rhin en CDN (centre Dramatique National) actuellement CDR (Centre Dramatique Régional)

✓ convenu :

- de proroger, par avenant en 2008, l'actuelle convention, dans l'attente du recrutement d'un nouveau directeur et de l'élaboration de son projet artistique et culturel